

## CAP AEPE - REFERENTIEL DE COMPETENCES

<b>Compétences communes aux différents contextes d'exercice professionnel</b>	<b>Compétences communes transversales :</b>
	T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
	T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée
	T3 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement T5 - Organiser son action
<b>Compétences spécifiques aux secteurs d'activité</b>	<b>Compétences communes de réalisation :</b>
	RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
	RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
	RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
	RS3 - Négocier le cadre de l'accueil RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant RS5 – Elaborer des repas